



Collège d'autorisation et de contrôle Assignation de radiofréquence à titre provisoire

Décision du 27 juin 2024.

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi d'une demande d'assignation de radiofréquence à titre provisoire par le demandeur identifié ci-après ;

Vu l'article 3.5.0-2 du décret relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

Vu l'avis favorable des services du Gouvernement quant à la possibilité technique d'assigner la radiofréquence visée ci-après ;

Considérant que l'objet de la demande n'est pas de nature à compromettre la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui, et ne vise pas la divulgation d'informations confidentielles qui pourraient compromettre l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

Considérant que l'objet de la demande est de portée locale et est localisé géographiquement en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et principalement destiné à la retransmission de programmes sur le site de l'évènement ;

Considérant le caractère ponctuel de la demande ;

Le Collège décide :

Le demandeur identifié ci-après est autorisé à faire usage de la radiofréquence décrite ci-dessous, pour la période indiquée et en respectant les caractéristiques techniques définies.

Identification du demandeur

Raison sociale ou nom	Radio-Télévision Belge de la Communauté française
Siège social	Boulevard Auguste Reyers, 52 à 1044 BRUXELLES
Numéro d'entreprise	BE 0223.459.690
Date d'introduction de la demande	3 avril 2024

Identification de la fréquence provisoire autorisée

Période d'autorisation	Du 23 au 28 juillet 2024 inclus.
Nom de la station	FRANCORCHAMPS
Fréquence	546 MHz (Canal 30)
Adresse	Blanchimont
Coordonnées géographiques	50° 25' 42" N 005° 58' 24" E
PAR totale	250 W (24 dBW)
Hauteur de l'antenne au-dessus du niveau du sol	15 m
Diagramme directionnel de l'antenne	Omnidirectionnel

Fait à Bruxelles, le 27 juin 2024

DocuSigned by: Mathilde Alet
8CA19B3ED537454...

DocuSigned by: Karim Bourki
08013E62BA9E470...